Image not found or type unknown

Transcription de l'acte de divorce à l'état civil

Par **sakamodi**, le **13/05/2013** à **02:10**

bonjour citoyenalpha, en réponce à votre question "votre divorce a t il été transcris sur les registres d'état civil français?" oui mon divorce et transcris sur les registres d etat civil francais en 2010 au débutje ne pensser pas qu'ont été en polygamie des que j'etais séparé de mon ex je me suis marié en algerie, ma femme qui vie toujours en algerie ont a quatre jolie enfants.ce qui m'inquiéte c'est l'insecurite juridique de l'intérêt de ma femme et de mes enfants et de notre descendance merci.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés